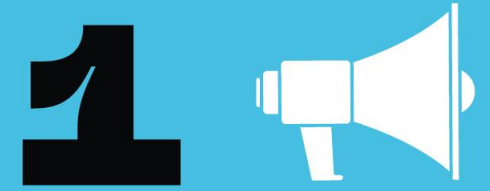


Réponds aux exigences d'immigration

Programmation pré-rentrée

14 octobre 2026



UQO.CA/123

COMPÉTENCES CIBLÉES

WEBINAIRE ①②③UQO

Après avoir assisté à la séance d'aujourd'hui, tu seras capable :

- D'adopter une approche proactive à l'égard de ton projet d'études au Canada
- De faire preuve d'autonomie dans tes démarches

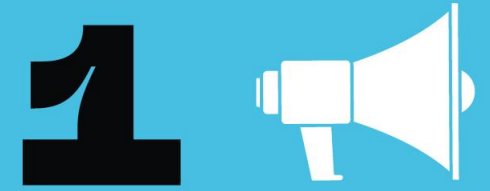
SONDAGE | **Processus d'immigration**

Une fois admises dans un établissement d'enseignement désigné (ÉED) du Québec, quelles sont les deux grandes étapes du processus d'immigration que doivent suivre les personnes étudiantes internationales pour réaliser un projet d'études au Canada et au Québec ?



UQO.CA/123

Adopter une approche proactive à l'égard de ton projet d'études au Canada en établissant la chronologie des étapes du processus d'immigration que doit suivre une personne étudiante internationale



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

PROJET D'ÉTUDES

Pour réaliser un projet d'études au Canada, et plus précisément au Québec, les personnes étudiantes internationales doivent :

- Obtenir un **certificat d'acceptation du Québec (CAQ)** pour études
- Obtenir un **permis d'études**

NOTE | Certaines personnes étudiantes internationales n'ont pas besoin de CAQ ou de permis d'études pour venir étudier dans un ÉED. Pour en savoir plus, consultez le site du [gouvernement du Québec](https://www.gouvernement.qc.ca/) et le site Web du [gouvernement du Canada](https://www.gouvernement.ca/).

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Le CAQ est une **exigence d'immigration provinciale** qui s'adresse aux ressortissants étrangers souhaitant séjourner au Québec pour y étudier ou travailler. Il est délivré par le **ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)**.

C'est un document préalable à l'émission du permis d'études.

Entre autres [conditions à respecter](#), les personnes détentrices d'un CAQ doivent faire de leurs études leur principale activité (donc être inscrites à temps plein) et réussir la majorité de leurs cours.

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Pour obtenir un CAQ, tu dois présenter une [demande de sélection temporaire pour études](#) en ligne via ton dossier en ligne du MIFI.

★ **ASTUCE** : Assure-toi d'avoir accès à une adresse courriel (*mail*) et à un ordinateur.

★ **ASTUCE** : Assure-toi de prévoir assez de temps pour remplir ta demande au complet, car il est impossible de la sauvegarder.

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Au moment de préparer ta demande, tu devrais :

- Ton **passport valide** pour toute la durée de tes études
- Ta **lettre ou décision d'admission** d'un ÉED du Québec
- Ta fiche de renseignements supplémentaires mentionnant le **montant de tes frais de scolarité**
- Une **carte de crédit valide** (ex., Visa, Mastercard ou American Express)

NOTE | Tu peux facilement calculer le montant approximatif de tes frais de scolarité pour un trimestre d'études à l'UQO à l'aide de l'outil de [simulation des frais de scolarité](#). Pour en savoir plus, assiste au webinaire **Finance ton projet d'études**.

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

NOTE SUR LA DÉCISION D'ADMISSION

La décision d'admission est la lettre officielle du Bureau du registraire confirmant ton admission à l'UQO. Elle contient entre autres ton **code permanent**, ton **programme d'études**, la **durée de tes études**, ton **campus** et les **conditions liées à ton admission**.

Ta décision d'admission est accessible dans ton portail étudiant et doit toujours être accompagnée de la **fiche de renseignements supplémentaires** (format PDF) présentant une estimation des frais de scolarité par trimestre.

★ **ASTUCE** : Si ton admission est conditionnelle à certains documents, assure-toi de les préparer et d'en apporter une copie avec toi au Canada.

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Selon la situation, tu pourrais aussi avoir besoin des éléments suivants :

- Ton **plus récent CAQ** (avec le nom de ton ÉED et le cycle de ton programme)
- Les **coordonnées de la personne qui prend en charge les dépenses** liées à ton projet d'études au Québec
- Les **coordonnées de ta personne représentante autorisée**

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Attention ! Ta demande n'est pas considérée complète tant qu'elle n'est pas accompagnée des éléments suivants :

- Le **paiement des frais de 135 \$ CA** pour l'examen de la demande
- Tous les **documents exigés au soutien de la demande**

★ **ASTUCE** : Assure-toi de télécharger ton aide-mémoire personnalisé des documents exigés (disponible dans ta demande une fois les frais payés).

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Pour compléter ta demande, tu dois :

- Rassembler et vérifier tous les documents exigés au soutien de ta demande
- Créer ton profil de consultation pour accéder à ton dossier en ligne du MIFI
- Remplir et téléverser tous les documents exigés sur la plateforme Arrima

★ **ASTUCE** : Assure-toi de noter ton numéro de dossier et de saisir les mêmes informations personnelles que celles sur ton passeport et dans ta demande.

IMPORTANT | **Délai de soumission**

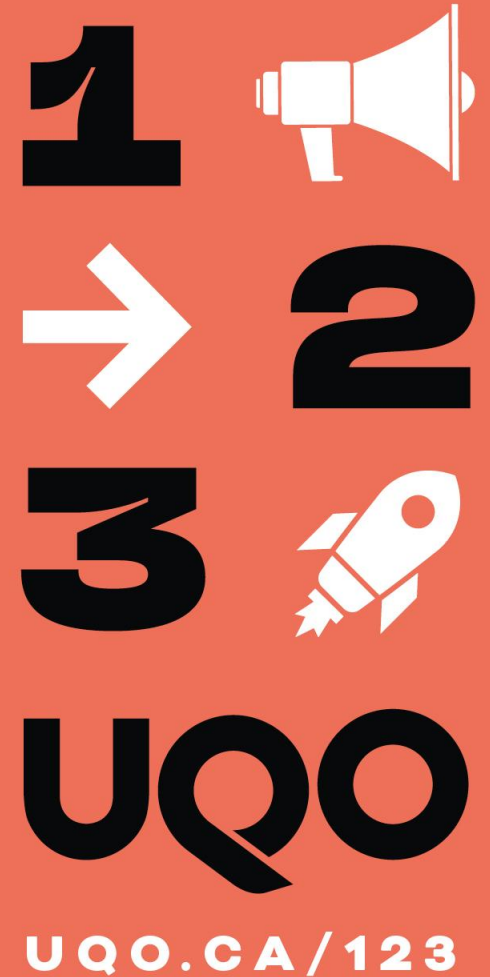
Les personnes étudiantes internationales disposent d'un délai maximal de 15 jours après le paiement des frais de demande de CAQ pour soumettre tous les documents requis via la plateforme Arrima.



UQO.CA/123

IMPORTANT | **Recevabilité des demandes**

Le MIFI procède à la vérification de recevabilité de chaque demande de CAQ. Toute demande non-conforme aux règles établies par le MIFI est jugée irrecevable. Dans un tel cas, une lettre d'irrecevabilité est adressée à la personne étudiante et les frais déboursés sont remboursés.



IMPORTANT | **Plafond de demandes**

Le gouvernement a établi un plafond du nombre de demandes de CAQ à traiter pour chaque ÉED. Pour en savoir plus, consultez le [tableau de suivi](#) du MIFI.



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Les [documents exigés au soutien de ta demande](#) dépendent de ton pays d'origine ou de résidence, mais ils incluent généralement les éléments suivants :

- Une copie des **pages d'identité de ton passeport valide** pour toute la durée de tes études
- Ta **lettre ou décision d'admission** d'un ÉED du Québec
- Une ou plusieurs **preuves de capacité financière**

★ **ASTUCE** : Assure-toi de transmettre des documents préparés en français ou en anglais, ou d'accompagner les documents préparés dans une autre langue d'une [traduction signée et authentifiée](#) par un traducteur autorisé.

SONDAGE | **Preuves de capacité financière**

Quelles preuves de capacité financière
peux-tu soumettre ? Pourquoi celles-ci
sont-elles importantes ?



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Tu peux soumettre une ou plusieurs des [preuves de capacité financière](#) suivantes :

- Une **preuve récente de virements de fonds**
- Une **autorisation récente de transfert de fonds de l'Office du contrôle des changes** de ton pays d'origine ou de résidence
- Des **relevés de salaire**
- Une ou des **lettres de banque**
- Ton **plus récent avis de cotisation à un régime d'imposition du revenu**
- Ton **relevé bancaire des trois derniers mois**
- Ton **carnet de banque à jour**
- Toute autre preuve d'aide financière (s'il y a lieu)

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Les preuves de capacité financière sont importantes, car elles permettent aux agents du MIFI d'établir si tu es en mesure de payer tous les frais associés à ta première année d'études et, vraisemblablement, à l'ensemble de ton projet d'études.

★ **ASTUCE** : Assure-toi de numériser en un seul PDF toutes tes preuves de capacité financière avant de les transmettre via la plateforme Arrima.

NOTE | Pour les demandes de CAQ produites depuis le 1^{er} janvier 2026, un demandeur individuel de 18 ans et plus doit démontrer sa capacité à couvrir les [frais de subsistance établis par le MIFI](#), soit un montant 24 617 \$ CA représentant le coût de la vie, en plus des frais de scolarité.

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

NOTE SUR LES BOURSES

Certaines bourses offertes par l'UQO permettent une exemption des droits de scolarité forfaitaires. La seule bourse pour laquelle il est possible de soumettre une demande en tant que personne étudiante internationale est la **Bourse d'exemption pour les personnes étudiantes internationales**.

Toutefois, **seules les personnes étudiantes internationales au doctorat** peuvent en faire la demande dès leur premier trimestre car les demandes de bourses sont évaluées à la suite de l'inscription et sur analyse du dossier. Si cela t'intéresse, renseigne-toi sur les [critères d'admissibilité](#) dès maintenant.

IMPORTANT | Formulaire D-09-A

Si tu bénéficies du soutien financier d'un proche ou d'une tierce personne, tu dois soumettre le formulaire **D-09-A** :

Déclaration de soutien financier, dûment rempli et signé* à la main, et établir le lien (de parenté ou autre) avec cette personne en plus de soumettre une ou plusieurs preuves de sa capacité financière.

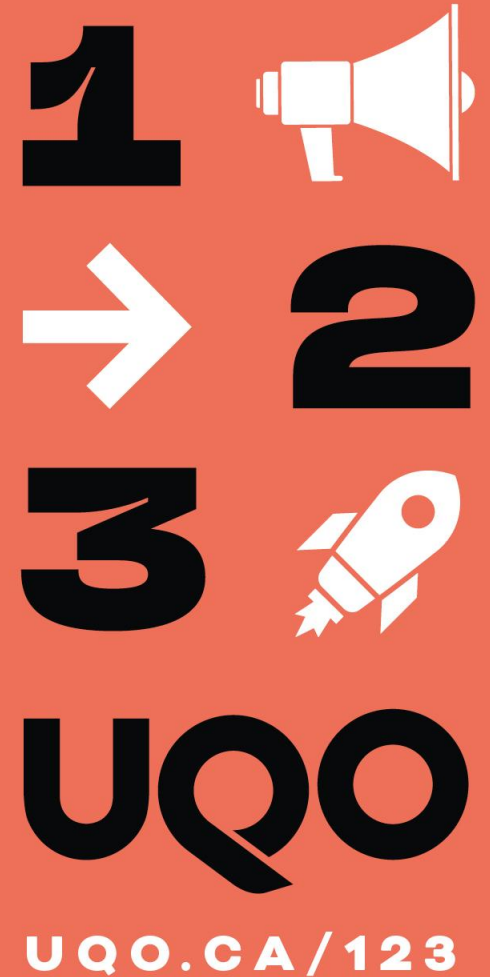


UQO.CA/123

*La signature doit être la même que celle du passeport et de toutes autres pièces d'identité soumises en appui à la déclaration.

IMPORTANT | Formulaire D-10-F

Tu dois signer* à la main le formulaire
D-10-F : Déclaration, engagements et autorisations avant de le transmettre.



*La signature doit être la même que celle du passeport et de toutes autres pièces d'identité soumises en appui à la déclaration.

IMPORTANT | **Personnes étudiantes de 16 ans ou moins**

Toute personne de 16 ans ou moins qui souhaite venir étudier au Québec doit répondre aux conditions requises et remplir les [documents nécessaires](#).



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Selon les circonstances, tu pourrais recevoir :

- Une **lettre d'avis d'intention de refus**
- Une **lettre de refus**
- Une **lettre d'attestation de délivrance du CAQ**

IMPORTANT | **Avancement des demandes**

La lettre d'attestation de délivrance du CAQ n'est plus envoyée par la poste. Tu dois donc consulter régulièrement ton dossier en ligne du MIFI pour suivre l'avancement de ta demande.



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 1 : LE CAQ

Si ta demande de sélection temporaire pour études est acceptée, tu recevras dans ton dossier en ligne du MIFI la **lettre d'attestation de délivrance de ton CAQ** tenant lieu depuis février 2024 de **lettre d'acceptation de la province du Québec (LAP)**.

★ **ASTUCE** : Assure-toi que tes informations personnelles dans la lettre d'attestation de délivrance de ton CAQ sont exactes et que celle-ci a la mention suivante : « Cette lettre d'attestation confirme que le demandeur a une place dans la part québécoise des demandes de permis d'études ou qu'il en est exempté. » Si tu as obtenu ton CAQ avant le 13 février 2024 et que celui-ci n'a pas cette mention, tu dois produire une [demande de lettre d'attestation actualisée](#).

NOTE | Tu n'as pas besoin de CAQ si tu es dans [une des catégories exemptées de cette exigence](#).

IMPORTANT | **Proactivité**

N'attends pas ! Fais les démarches nécessaires pour obtenir ton CAQ dès la réception de ta lettre ou décision d'admission (définitive ou conditionnelle).



UQO.CA/123

SONDAGE | **Prochaine étape**

Quelle est la prochaine étape du processus d'immigration que doivent suivre les personnes étudiantes internationales pour réaliser un projet d'études au Canada et au Québec ?



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Le permis d'études est une **exigence d'immigration fédérale** qui s'adresse aux ressortissants étrangers qui souhaitent séjourner au Canada pour y étudier. Il est délivré par **Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)**.

Parmi les autres [conditions à respecter](#), les personnes détentrices d'un permis d'études doivent demeurer inscrites à temps plein à un ÉED (sauf pour le dernier trimestre d'études) et faire des progrès continuels et soutenus afin de compléter leur programme.

IMPORTANT | Établissement d'enseignement désigné (ÉED)

Les personnes étudiantes internationales doivent être inscrites à temps plein dans l'ÉED indiqué sur leur permis d'études. Pour changer d'ÉED, elles doivent donc soumettre une nouvelle demande de permis d'études.



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Pour obtenir un permis d'études, tu dois présenter une demande de permis d'études en ligne via le compte sécurisé d'IRCC à l'aide de la [trousse de demande](#) d'IRCC et de ton nom d'utilisateur et mot de passe de CléGC.

★ **ASTUCE** : Assure-toi d'avoir accès à une adresse courriel (*mail*), à un ordinateur et à une imprimante.

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Au moment de préparer ta demande, tu devrais :

- Les **formulaires d'IRCC**
- Ton **passeport valide** pour toute la durée de tes études
- Ta **lettre ou décision d'admission** d'un ÉED du Québec (accompagnée de ta fiche de renseignements supplémentaires)
- La **lettre d'attestation de délivrance de ton CAQ**
- Une ou plusieurs **preuves de ressources financières**
- Une **carte de crédit valide** (ex., Visa, Mastercard ou American Express)
- Tout autre document nécessaire en appui

NOTE | Pour les demandes de permis d'études produites le 1^{er} septembre 2026 ou après cette date, un demandeur individuel doit démontrer sa capacité à couvrir les [frais de subsistance établis par IRCC](#), soit un montant de 23 448 \$ CA.

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Selon la situation, tu pourrais aussi avoir besoin des éléments suivants :

- Une **lettre d'explication** (s'il y a lieu)
- Les **résultats d'un examen médical** (s'il y a lieu)
- Un **formulaire de déclaration du gardien** (s'il y a lieu)
- Un **certificat de police** (s'il y a lieu)

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Attention ! Une demande de permis d'études n'est pas considérée complète tant qu'elle n'est pas accompagnée des éléments suivants :

- Tous les **formulaires dûment remplis**
- Le **paiement des frais de 150 \$ CA** pour le traitement de la demande
- Le **paiement des frais de 85 à 170 \$ CA** pour la biométrie (s'il y a lieu)
- Tous les **documents exigés à l'appui de la demande**

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Pour compléter ta demande, tu dois :

- Rassembler et vérifier tous les documents exigés à l'appui de ta demande
- [Ouvrir une session dans le compte sécurisé d'IRCC](#)
- Répondre à toutes les questions de sécurité
- Faire toutes les validations obligatoires par courriel (*mail*)
- Remplir et téléverser tous les formulaires et documents exigés
- Payer les frais requis par carte de crédit
- Signer et soumettre ta demande

IMPORTANT | **Interdiction de territoire**

Une erreur ou une omission d'information dans un des formulaires ou documents requis peut être assimilable à une fausse déclaration et mener à une interdiction de territoire pendant cinq ans.



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Dans environ 48 heures suivant la soumission de ta demande, tu recevras dans ton dossier en ligne d'IRCC le reçu de paiement des frais. Par la suite, tu devras :

- Imprimer la lettre de collecte des données biométriques
- Prendre un rendez-vous au site de collecte des données biométriques le plus près de chez toi – soit en ligne, par téléphone, par clavardage, par courriel (*mail*) ou en personne, selon le [centre de réception des demandes de visa](#) (CRDV)
- tous les documents requis par le CRDV (ou indiqués dans la lettre d'IRCC) le jour du rendez-vous
- Consulter régulièrement tes courriels pour t'assurer de recevoir un message de confirmation

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Selon les circonstances, tu pourrais recevoir :

- Une **lettre de refus**
- Une **demande d'informations additionnelles** (ex., un certificat de police)
- Une **lettre de soumission aux examens médicaux**
- Une **lettre de soumission du passeport**

PROCESSUS D'IMMIGRATION

ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Si ta demande de permis d'études est acceptée, tu recevras dans ton dossier en ligne d'IRCC une **lettre d'introduction** à soumettre à l'agent des services frontaliers à ton [point d'entrée au Canada](#) afin d'obtenir ton permis d'études une fois sur place.

Selon ton pays d'origine ou de résidence, tu recevras aussi un **visa de résident temporaire (VRT)** ou une **autorisation de voyage électronique (AVE)** t'autorisant à entrer au Canada.

Si [un de ces documents](#) est requis, il te sera délivré sans que tu aies à présenter une demande distincte ni payer de frais supplémentaires à ceux de la demande de permis d'études.

IMPORTANT | **Proactivité**

N'attends pas ! Fais les démarches nécessaires pour obtenir ton permis d'études dès la réception de la lettre d'attestation de délivrance de ton CAQ.



UQO.CA/123

PROCESSUS D'IMMIGRATION

APPROCHE PROACTIVE

TÂCHES À ACCOMPLIR

Obtenir un CAQ pour études

Délai d'environ 25 jours ouvrables

- Demande en ligne

Obtenir un permis d'études

Délai d'environ 13 semaines

- Demande en ligne
- Collecte des données biométriques
- Examen médical
- Certificat de police

Te rendre et t'installer chez toi au Canada

- Trouver un logement
- Planifier ton arrivée

Finaliser ton inscription en personne à l'UQO

- Passer d'abord au Bureau du registraire
- Passer ensuite à ton module ou département

DATES BUTOIR

Soumission : **Dès la réception de ta lettre ou décision d'admission**

Soumission : **Dès la réception de ta lettre d'acceptation du CAQ**

Arrivée : **Cas par cas**

Bail : **Cas par cas**

Limite – paiement des frais scolarité : **6 janv. 2027**

Début du trimestre : **11 janv. 2027**

Limite – inscription : **22 janv. 2027**

IMPORTANT | **Report d'admission**

Selon les directives du MIFI, le CAQ des personnes étudiantes internationales qui doivent reporter leur projet d'études d'un trimestre demeure valide. Si c'est ton cas, tu n'as donc pas à soumettre une nouvelle demande de CAQ, **mais tu dois consulter le Bureau du registraire de l'UQO** pour savoir s'il est possible, administrativement, de reporter ta demande d'admission au trimestre suivant.



UQO.CA/123

IMPORTANT | **Permis de travail post-diplôme (PTPD)**

Les personnes étudiantes internationales doivent suivre **au moins 50 % de leur programme d'études en présentiel au Canada** (c'est-à-dire en classe plutôt qu'en ligne) pour être admissibles au PTPD.



UQO.CA/123

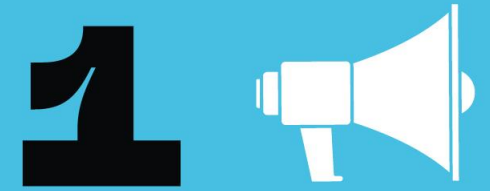
IMPORTANT | Travail hors campus

Les personnes étudiantes internationales peuvent travailler hors campus jusqu'à 24 heures par semaine sans permis de travail, **tant qu'elles s'assurent de remplir toutes les conditions requises pour travailler pendant leurs études** (ex., inscription à temps complet).



UQO.CA/123

Faire preuve d'autonomie dans tes démarches en préparant une banque de ressources fiables qui te permettront d'accéder aux informations les plus complètes et à jour concernant les formalités d'immigration



UQO.CA/123

SONDAGE | **Sources sûres**

VRAI OU FAUX ? Pour accéder aux informations les plus à jour concernant les formalités d'immigration, tu devrais uniquement consulter des sources sûres comme le site Web du MIFI et d'IRCC...



UQO.CA/123

SONDAGE | **Sources sûres**

VRAI OU FAUX ? Pour accéder aux informations les plus à jour concernant les formalités d'immigration, tu devrais uniquement consulter des sources sûres comme le site Web du MIFI et d'IRCC...



UQO.CA/123

BANQUE DE RESSOURCES FIABLES

SITE WEB DU MIFI

Voici des ressources fiables pour ce qui est du CAQ :

- [Arrima – Services en ligne d'immigration et d'apprentissage du français](#)
(gouvernement du Québec)
- [Documents à transmettre pour une demande de sélection temporaire pour études](#)
(gouvernement du Québec)
- [Documents à transmettre pour un enfant de 16 ans ou moins](#) (gouvernement du Québec)
- [Présenter une demande de sélection temporaire pour étudier au Québec](#)
(gouvernement du Québec)

BANQUE DE RESSOURCES FIABLES

SITE WEB D'IRCC

Voici des ressources fiables pour ce qui est du permis d'études :

- [Certificats de police](#) (gouvernement du Canada)
- [Découvrez si vous devez fournir vos données biométriques](#) (gouvernement du Canada)
- [Déterminez si vous devez passer un examen médical](#) (gouvernement du Canada)
- [Étudier au Canada](#) (gouvernement du Canada)
- [Guide 5269 – Présenter une demande de permis d'études de l'extérieur du Canada](#) (gouvernement du Canada)
- [Vérifiez si vous avez besoin d'un visa pour voyager au Canada](#) (gouvernement du Canada)

BANQUE DE RESSOURCES FIABLES

SITE WEB DE L'UQO

Voici des ressources fiables qui vous aideront dans votre processus :

- [Bourse d'exemption pour les personnes étudiantes internationales](#) (UQO)
- [International](#) (UQO)
- [Santé et assurances](#) (UQO)

IMPORTANT | **Attention aux fraudes**

Si tu fais affaire avec un consultant en immigration canadienne, tu dois vérifier son statut dans le [registre public du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté \(CCIC\)](https://www.cciic.ca/fr/consultants) pour te protéger des faux consultants et des fausses agences.

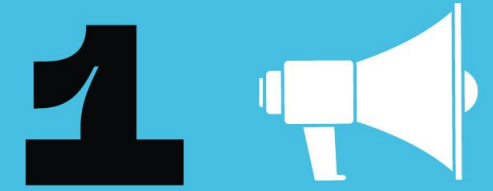


UQO.CA/123

Réponds aux exigences d'immigration

Programmation pré-rentree

14 octobre 2026



UQO.CA/123

RESSOURCES ADDITIONNELLES

WEBINAIRE 1 2 3 UQO

Pour en savoir plus sur le thème d'aujourd'hui, consultez :

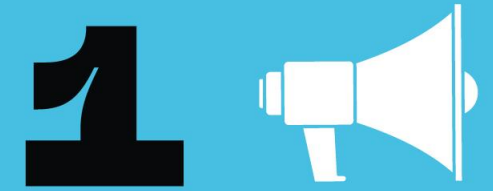
- [Centre d'aide](#) (gouvernement du Canada)
- [Déposer une plainte contre un représentant](#) (gouvernement du Canada)
- [Étudier au Canada à titre d'étudiant étranger](#) (gouvernement du Canada)
- [Séjour d'études au Québec](#) (gouvernement du Québec)
- [Vérifiez si votre représentant est autorisé](#) (gouvernement du Canada)

Réponds aux exigences d'immigration

Programmation pré-rentree

14 octobre 2026

- 01 Réponds aux exigences d'immigration
- 02 Finance ton projet d'études
- 03 Trouve un logement
- 04 Accède aux services de soins de santé du Québec
- 05 Demande des accommodements pédagogiques
- 06 Séance de Q&R sur le processus d'inscription
- 07 Informe-toi sur le système universitaire du Québec
- 08 Cultive ton bien-être
- 09 Planifie ton arrivée
- 10 Prépare-toi au marché de l'emploi



UQO.CA/123